



Office National  
de la **Chasse**  
et de la **Faune Sauvage**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 juin 2012

### Décision n° 12/17

- VU L'article L. 421.1 du Code de l'environnement portant création de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- VU L'article R 421-13 du Code de l'environnement relatif au Conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- VU Le règlement intérieur du Conseil d'administration,
- VU L'avis de la Commission des finances du 12 juin 2012

Sur le rapport du Directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le Conseil d'administration décide de fixer comme suit les valeurs de référence devant les tribunaux des principales espèces de gibier qui peuvent être chassées :

#### **GRAND GIBIER**

Cerf élaphe.....	1 700 €
Biche.....	1 200 €
Faon.....	900 €
Cerf de Corse.....	3 200 €
Cerf, biche, sika.....	300 €
Mouflon continental.....	1 000 €
Mouflon en Corse.....	5 000 €
Daim.....	300 €
Chamois.....	1 200 €
Isard.....	1 800 €
Chevreuril brocard.....	950 €
Chevrette.....	950 €
Sanglier.....	500 €

## PETIT GIBIER SÉDENTAIRE

### Oiseaux :

Grand tétaras.....	6 000 €
Tétaras lyre.....	2 000 €
Lagopède alpin.....	2 000 €
Gélinotte.....	1 400 €
Faisan naturel.....	300 €
Perdrix bartavelle.....	900 €
Perdrix Rouge naturelle.....	600 €
Perdrix Grise naturelle.....	600 €
Perdrix Grise des Pyrénées.....	1 000 €

### Mammifères :

Lièvre commun.....	700 €
Lièvre variable.....	1 400 €
Lapin de garenne.....	100 €

## OISEAUX D'EAU

### Anatidés :

Canard colvert.....	90 €
Autres canards, Oies.....	350 €

### Limicoles :

Toutes espèces.....	200 €
Bécasse.....	300 €

### Rallidés :

Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau.....	150 €
--	-------

## OISEAUX DE PASSAGE

### Colombidés :

Pigeons ramier, biset.....	50 €
Tourterelle turque.....	50 €
Tourterelle des bois.....	120 €
Pigeon colombin.....	120 €

### Turdidés :

Grives, Merle noir,.....	50 €
--------------------------	------

### Alaudidés :

Alouette des champs.....	100 €
--------------------------	-------

### Phasianidés :

Caille des blés.....	120 €
----------------------	-------

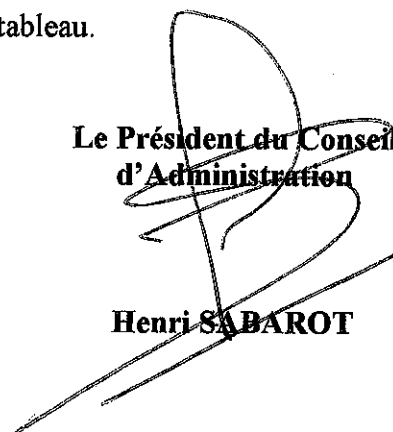
Les spécimens issus d'élevage ne sont pas concernés par ce tableau.

**Le Commissaire  
du Gouvernement**



**Odile GAUTHIER**

**Le Président du Conseil  
d'Administration**



**Henri SABAROT**